

Image not found or type unknown



Désistement convocation JAF suite à refus d'homologation

Par **Letythia**, le **28/06/2021** à **10:29**

Bonjour,

Nous avons fais une demande d'homologation de notre accord pour la garde alternée de notre fille. Cette demande à été refusé et nous avons reçu une convocation.

Vivant à nouveau sous le même toit, nous avons envoyé par courrier recommandé un désistement de l'action en cours car plus d'actualité.

Ma question est, devons nous recevoir un courrier de bonne réception avant la date de cette convocation?

En vous remerciant,

Cordialement